



Accueil en UAPED

Réf : SAU037

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Connaître le contexte législatif des UAPED
- › Identifier les différents types de violences et leur mécanisme
- › Ecouter et permettre aux victimes mineures de s'exprimer
- › Connaître les réseaux des partenaires professionnels

Public*

- › Tout personnel des UAPED

Programme

- › Procédure judiciaire et prise en charge médico-légale
- › Les mineurs victimes de toute forme de violence, incluant les maltraitances et négligences dans le cas de suspicion de violence ou de violence avérée
- › Le recueil de la parole des enfants victimes
- › La protection judiciaire des enfants victimes, l'aide éducative et l'accompagnement
- › Aide au repérage et au diagnostic lors des situations de suspicions de violences hors procédures judiciaires
- › L'accès au soins et la mise en place d'un parcours de soins si nécessaires
- › Protocoles de diagnostic et de référentiels d'évaluation en lien avec les recommandations de bonnes pratiques
- › Informations préoccupantes et des signalements
- › Développement du sens clinique, de la posture professionnelle et du travail en équipe

Méthodes pédagogiques

- › Des exposés théoriques et apports didactiques en alternance avec des temps d'échanges
- › Des échanges entre les participants sous la conduite de l'intervenant
- › Des présentations d'outils adaptés à ces situations
- › Des mises en situations professionnelles
- › Des analyses de pratiques à partir de ces mises en situations
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Médecin légiste, Psychologue

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition